



Collège St Gabriel et
Ecole Intercommunale de
Musique des Sucs

C.H.A.M.

Classe à horaires aménagés
Musique



De la 6^e à la 3^e
Je choisis
au collège
l'option
MUSIQUE

Apprenti musicien ou
débutant, tu souhaites
intégrer la musique dans
ton parcours scolaire ?
Rejoins la CHAM !

CHAM, qu'est-ce que c'est?

La Classe à Horaires Aménagés Musique, grâce à un partenariat entre un collège et un conservatoire, permet de pratiquer la musique en grande partie sur le temps scolaire. L'emploi du temps est aménagé tout en respectant le programme scolaire.

Les élèves approfondissent leurs connaissances musicales par la pratique, la rencontre d'artistes, en assistant à des spectacles, en se produisant eux-mêmes sur scène, ...



Pour qui ?

Ouvert à tous les passionnés de musique.
Inscription pour les collégiens débutant un instrument ou déjà initiés.

A l'inscription, une rencontre permettra de connaître les motivations des élèves.

Les instruments disponibles



En temps scolaire : Accordéon diatonique, cornemuse, piano, flûte traversière, clarinette, saxophone, guitare, violon, basse électrique

Hors temps scolaire : percussions/batterie, accordéon chromatique, trombone, cor, trompette, tuba
Suivant les instruments, le nombre de places est limité.

Quel enseignement musical ?

L'enseignement musical comprend :

- des temps de pratique d'ensemble en temps scolaire le lundi pour tous (15H30 - 16H30) et le jeudi (15H30 - 17H) sauf pour les débutants
- + un cours d'instrument (en temps scolaire ou hors temps scolaire selon le choix d'instrument)
- + un cours de Formation Musicale (hors temps scolaire, selon le niveau de l'élève)
- + le cours d'Education Musicale obligatoire en collège

Les cours ont lieu au collège et parfois à l'Ecole de Musique des Sucs (les déplacements sont alors organisés et encadrés)

Tous les styles de musique sont abordés, du Moyen-âge au rock en passant par les musiques traditionnelles... De plus, selon les projets, les sorties et les résidences d'artistes, les élèves peuvent s'ouvrir à d'autres horizons et aller à la rencontre d'autres univers (contemporain, théâtre, comédies musicales, ...)

Modalités d'inscription

1/ Lors de votre inscription / ré-inscription au Collège St Gabriel, signaler le choix d'option CHAM

2/ Si vous êtes nouveau dans le dispositif, vous serez conviés à une rencontre pour échanger avec les enseignants

3/ À l'issue de cet entretien, des indications pour vous inscrire officiellement à l'Ecole de Musique vous seront remises ainsi que la charte CHAM à signer par la famille et l'élève

Tarifs 2025/2026

- **1er élève 255€**
- **2° élève 175€**
- **3° élève 90€**

Le règlement se fera en 2 fois après réceptions des factures en en octobre et en novembre et auprès du Trésor Public (Allée Blaise Pascal à Yssingeaux)

Les différents modes de paiement : espèces, chèque bancaire, carte bancaire, chèques vacances, Pass des Sucs. Il est également possible d'échelonner le règlement par simple demande auprès du Trésor Public.

Pour les débutants, certains instruments peuvent être loués (70€ l'année).

Sur demande, L'APE "Piccolo SAXo & Cie" peut attribuer des aides financières aux familles dans le besoin.



Les C.H.A.M. sont :

- **soutenues par l'Education Nationale**
- **aidées par le collège St Gabriel**
- **subventionnées par le Département de la Haute-Loire, et la Communauté de Communes des Sucs**



L'équipe enseignante (côté Education Nationale et côté conservatoire) est entièrement diplômée.

Les élèves inscrits en CHAM sont automatiquement admis en cursus complet de type conservatoire et peuvent - s'ils le souhaitent et lorsque l'enseignant les juge capables - se présenter aux examens de fin de cycles



Renseignements :

**Collège St Gabriel à Yssingeaux
04 71 65 75 10**

**Ecole de musique des Sucs
ecoledemusique@cc-des-sucs.fr
04 71 59 07 67**



**Inscription
à partir du lien présent
sur le site internet du
conservatoire
artistique des Sucs**

**[www.ecoledemusiquedessucs.
opentalent.fr](http://www.ecoledemusiquedessucs.opentalent.fr)**

